

Les pôles régionaux de compétences en EPS/PS

→ Bilan des actions réalisées en 2012

Décembre 2013

Source : outil de reporting des pôles 2012

Les pôles régionaux de compétences en EPS/PS sont un dispositif d'appui mis en place en 2004 grâce à un appel à projets de l'Inpes et confortés à partir de 2010 dans le cadre d'un cahier des charges national structurant. Soumis à une procédure de conformité, ils doivent répondre aux exigences et critères qui y sont inscrits.

Plateformes ressources implantées dans les 26 régions de France et à Mayotte, ils fédèrent les compétences et ressources en EPS/PS présentes dans la région et apportent un soutien via les fonctions transversales que sont la formation, le conseil en méthodologie de projets et l'appui documentaire.

Leurs services en EPS/PS s'adressent à tout acteur institutionnel ou associatif intervenant dans ce champ.

Pour la deuxième année consécutive, grâce à l'outil de reporting commun à tous les pôles régionaux de compétences (PRC), l'Inpes a pu dresser un bilan global des actions menées par ces plateformes. Les données présentées concernent les réalisations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 pour 26 pôles; l'un des pôles ayant disparu en cours d'année.

Le fonctionnement des PRC

L'instance de pilotage

En 2012, les instances de pilotage des pôles ont été réunies de 1 à 9 fois dans l'année pour un nombre total de 98 rencontres (contre 109 en 2011). Elles ont concerné une dizaine de partenaires. Pour 6 pôles, l'instance est composée de moins de 10 partenaires; pour 2, d'un peu plus de 15 et pour un pôle de plus de 30 membres.

Deux thèmes sont apparus de manière récurrente lors de ces rencontres :

- les bilans des actions réalisées;
- les perspectives envisagées pour l'année suivante.

Pour certains pôles dont la structuration n'était pas encore stabilisée, les rencontres de l'instance ont été l'occasion de finaliser sa composition (2 pôles), de mieux définir les modalités

de fonctionnement et de coordination (3 pôles) et d'élaborer une charte (6 pôles). Des sujets plus spécifiques ont été abordés comme l'organisation des journées régionales, la collaboration avec les Maisons Pluridisciplinaires de Santé, la mise en place de portails documentaires, la mise en ligne de site Internet.

Enfin, concernant les membres de l'instance, la composition est plutôt stable par rapport à l'année dernière, signe d'un partenariat qui s'est conforté. On retrouve: l'IREPS ou la structure pilote du pôle de compétences, des associations ou organisations nationales ayant des relais en régions (Mutualité Française, Aides, Anpaa, Fédération Addictologie, Crips, ORS, etc.), des collectivités territoriales (Conseils Généraux, Conseils Régionaux, municipalités), des représentants de l'Éducation Nationale et des Rectorats, les IUFM et des associations locales travaillant en éducation et promotion de la santé.

Les ressources des pôles

Afin de mener leurs actions, les pôles s'appuient notamment sur 3 types de compétences: celles des formateurs, des conseillers en méthodologie de projets et des documentalistes.

Au total, les pôles ont mobilisé:

- 353 formateurs (358 en 2011);
- 379 conseillers en méthodologie de projets (383 en 2011);
- 165 documentalistes.

Le tableau ci-dessous recense le nombre de professionnels impliqués dans chacune des régions.

Régions	Nb de formateurs	Nb de conseillers méthodologiques	Nb de documentalistes
Alsace	14	8	3
Aquitaine	15	25	6
Auvergne	3	12	5
Basse-Normandie	5	1	2
Bourgogne	17	10	4
Bretagne	20	28	8
Centre	4	21	11
Champagne-Ardenne	8	13	14
Corse	11	2	1
Franche-Comté	8	15	5
Guadeloupe	18	14	6
Guyane	12	9	4
Haute-Normandie	16	13	4
Île-de-France	29	31	5
Languedoc-Roussillon	14	7	7
Limousin	17	18	3
Lorraine	12	8	2
Martinique	10	4	2
Mayotte	8	3	1
Midi-Pyrénées	17	13	1
PACA	30	23	9
Pays de la Loire	42	28	6
Picardie	6	5	28
Poitou-Charentes	5	4	11
Réunion	3	7	1
Rhône-Alpes	7	57	15

Les services offerts par les PRC

Pour rappel, les missions des pôles régionaux de compétences en EPS/PS s'articulent autour de 4 types de services :

- un centre de ressources ;
- un appui aux acteurs de la région ;
- des espaces d'échanges de pratiques ;
- un appui aux politiques régionales.

Le centre de ressources

Les bases de données

Les bases de données documentaires

20 pôles ont actualisé et/ou développé leur base de données documentaire au cours de l'année 2012. En fin d'année, on recense **82 357** documents au total, toute base confondue.

Les bases de données des outils d'intervention

21 pôles (contre 17 en 2011) ont mis en place une base de données des outils d'intervention. En fin d'année, on recense **20 225** outils d'intervention.

Les bases de données des personnes ressources en méthodologie de projets

21 pôles ont une base de données des conseillers en méthodologie de projets.

Les bases de données des personnes ressources en formation

17 pôles possèdent une base de données des personnes ressources en formation. Ces bases ont été enrichies de 77 nouveaux formateurs en 2012.

L'animation du réseau régional documentaire

Les PRC s'investissent fortement dans l'animation du réseau documentaire de leur région. En 2012, 18 pôles ont organisé des temps d'échanges et de rencontres entre documentalistes. Au total, **54 rencontres** (contre 75 en 2011) ont été organisées mobilisant plus de 80 documentalistes. Ces moments d'échanges sont l'occasion de coordonner l'activité documentaire, d'harmoniser les pratiques, de se former entre documentalistes sur de nouvelles fonctionnalités plus performantes, d'identifier et recenser les ressources régionales et bien sûr mieux se connaître.

Les points relais

Afin de développer l'activité documentaire et garantir une couverture régionale accessible à tous, les PRC déploient des points de relais documentaires. À ce jour, il en existe **303** répartis sur l'ensemble du territoire national (contre 299 en 2011).

L'évaluation

22 pôles ont mis en place une évaluation des actions de l'activité documentaire. Pour quelques uns, c'est une évaluation de la satisfaction des utilisateurs mais pour beaucoup c'est essentiellement le suivi de l'activité des centres de ressources en se basant sur plusieurs critères : le nombre de prêts de dossiers documentaires, la typologie des bénéficiaires de ces prêts, le nombre de visites dans les centres documentaires, le nombre de consultations en ligne, le temps consacré à l'accueil, la typologie des demandes...

L'appui aux acteurs de la région

Le conseil en méthodologie de projets

Les comités techniques

En 2012, 20 pôles ont mis en place des comités techniques spécifiques à l'axe Conseil en méthodologie de projets. Ils se sont réunis de 1 à 4 fois en général. Seuls 2 pôles ont réalisé 12 rencontres pour l'un et 13 pour l'autre.

Les comités ont généralement réuni moins de 10 partenaires; l'objectif des rencontres étant d'être très opérationnel et de pouvoir travailler sur la mise en œuvre effective des actions de l'axe.

Les structures mobilisées sont généralement celles qui participent à l'instance de pilotage du pôle (voir composition plus haut).

L'animation du réseau des conseillers méthodologiques

En 2012, 20 pôles (contre 19 en 2011) ont organisé **66 rencontres** entre conseillers méthodologiques du pôle ou plus largement de la région. Elles ont réuni de 2 à 31 participants.

Ces temps ont pour objectif d'aborder des thèmes spécifiques, des questions d'organisation, de mutualiser les connaissances et d'échanger sur les pratiques professionnelles. Ils sont extrêmement bénéfiques pour les participants qui sont majoritairement les Ireps ainsi que des structures nationales relayées en régions: Aides, Anpa, la Mutualité Française et des structures locales.

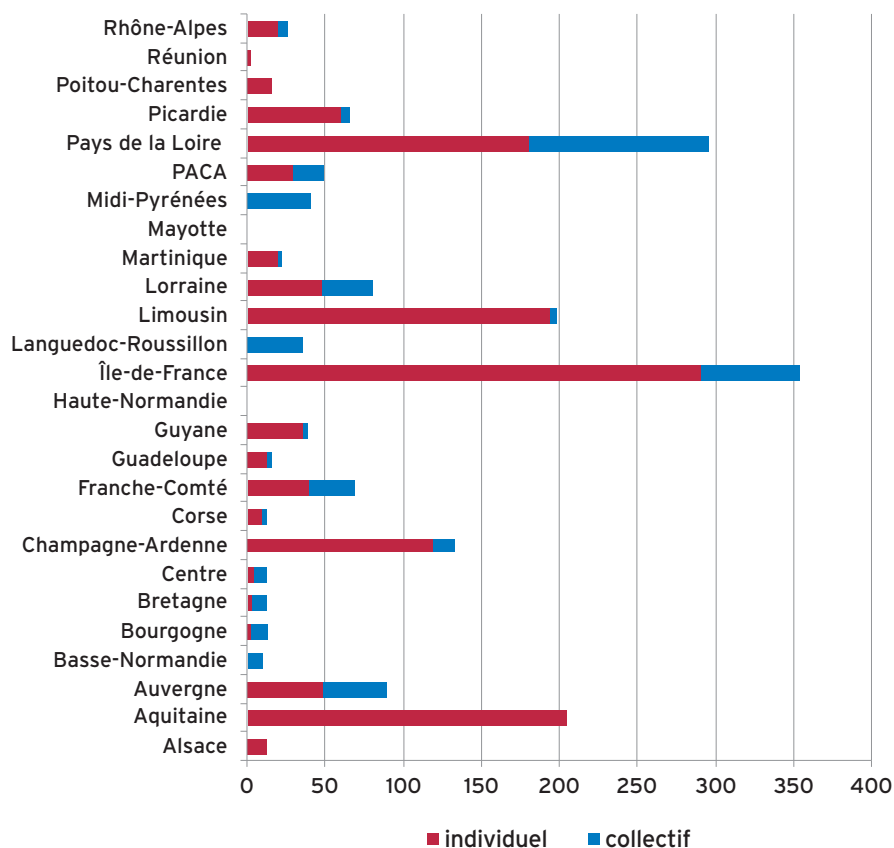
Ces rencontres ont donné l'occasion:

- d'élaborer des outils: document de cadrage, outils de travail communs, plan de communication sur le conseil en méthodologie, répertoire des outils utilisés par les conseillers;
- de travailler sur la mise en place d'une action commune;
- de réfléchir à des accompagnements spécifiques pour les CLS (Contrat local de santé), pour la prise en compte des ISS dans les projets, pour le développement de la démarche communautaire en santé, sur la communication et la valorisation des actions en promotion de la santé.

Les accompagnements individuels et collectifs réalisés par les pôles

24 pôles ont accompagné des structures ou professionnels locaux dans la mise en œuvre de projets en prévention et éducation pour la santé. Au total, **1798 accompagnements** (contre 1762 en 2011) ont été réalisés dont 1347 accompagnements individuels (contre 1309 en 2011) et 451 accompagnements collectifs (contre 453 en 2011). À noter que pour l'ensemble de ces accompagnements, 379 conseillers méthodologiques sont intervenus. La représentation graphique suivante permet de visualiser leur répartition:

Répartition régionale du nombre d'accompagnements individuels et collectifs réalisés par chaque pôle sur 2012



La répartition entre accompagnements individuels et accompagnements collectifs est de 75 %-25 %, très proche de ce qui a été réalisé l'année précédente.

Concernant les thèmes abordés, on observe une similitude entre les accompagnements individuels et collectifs. Les plus récurrents concernent les addictions dont tabac et alcool, la nutrition, l'activité physique, la vie affective et sexuelle dont VIH et l'hygiène de vie.

Viennent ensuite dans une proportion moins importante des projets populationnels (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées) ainsi que des projets liés à des approches comme le développement des compétences psycho-sociales.

Les bénéficiaires de ces accompagnements sont multiples et très hétérogènes. On retrouve des professionnels du champ associatif (directeurs, chargés de mission), de structures sociales et médico-sociales (directeurs, éducateurs, animateurs, formateurs), d'établissements médicaux (cadres de santé, équipes pluridisciplinaires), des collectivités territoriales (élus, conseillers, techniciens), des mutuelles, de l'Éducation Nationale (enseignants, étudiants).

Autres aides apportées aux acteurs locaux

Aide à la démarche qualité

En 2012, 11 pôles (contre 8 en 2011) ont assuré un accompagnement à l'entrée dans la démarche qualité

Plus qu'un véritable accompagnement, pour 8 d'entre eux, il s'est surtout agi de moments de sensibilisation à l'utilisation du guide d'autoévaluation de l'INPES. La notion de en témoigne: de quelques heures à une année complète.

S'agissant des structures accompagnées, il y a une hétérogénéité du public (associations, IME, ASV, centres de soins infirmiers...). Malgré les difficultés évoquées par les pôles quant à la mise en place de cette démarche en région, elle intéresse tout de même des acteurs de champs diversifiés. Leur sensibilisation participe à la diffusion de la démarche et des concepts de l'EPS/PS ainsi qu'au décloisonnement avec ces différents secteurs.

Aide aux milieux spécifiques

Certains milieux ont été identifiés de manière spécifique dans le cahier des charges des pôles afin de mieux connaître l'action des PRC les concernant. Il s'agit de l'éducation Nationale, du milieu du travail et du milieu carcéral.

18 pôles (contre 21 en 2011) ont apporté une aide en direction de ces milieux avec une forte concentration auprès de l'Éducation Nationale puisque 16 pôles lui ont apporté une aide. 316 projets ont été accompagnés. Arrivent plus modestement le milieu du travail (22 projets) et le milieu carcéral (10 projets) qui ont été respectivement suivis par 6 et 7 pôles. Le milieu du handicap a lui aussi été très investi par les pôles puisque 9 pôles ont accompagné 88 projets.

Milieu du travail et milieu carcéral

Comme indiqué ci-dessus, 6 pôles ont accompagné 22 projets liés au milieu du travail. Parmi les 6, 2 pôles étaient déjà intervenus dans ce milieu l'année dernière.

7 pôles ont accompagné 10 projets du milieu carcéral. Parmi les 7, 3 pôles étaient déjà intervenus dans ce milieu l'année dernière.

Aide aux dynamiques locales

16 pôles ont réalisé un accompagnement auprès d'une structure locale : élus, ASV, CUCS, CLS, communes, Pays et territoires. Au total, 88 projets ont été accompagnés (une centaine de moins qu'en 2011). Les accompagnements ont duré de quelques heures à plusieurs mois.

La typologie des projets était assez variable :

- mise en place de CLS ou d'ASV ;
- mise en place de projets ou programmes locaux de santé ;
- formation ;
- aide au montage d'actions ;
- aide au diagnostic ;
- aide à l'action.

Les professionnels accompagnés étaient des animateurs santé, sportifs, de CLS, des coordinateurs d'ASV, des professionnels de services municipaux, des chargés de projets des CUCS...

L'évaluation

19 pôles ont évalué le conseil méthodologique dispensé au cours de l'année. Il s'agissait soit d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires des accompagnements méthodologiques (enquêtes, questionnaires) - c'est le cas pour 09 pôles, soit de faire évaluer la prestation de conseils par les conseillers eux-mêmes (1). Dans les autres cas, les pôles ont parlé d'évaluation mais il s'agit davantage de suivi de leur activité *via* des tableaux de bord et des indicateurs permettant de recueillir le nombre de conseil réalisé, la typologie des projets et des personnes accompagnés, les thèmes abordés, etc..

Pour un pôle, l'évaluation du conseil a été faite dans le cadre d'une évaluation externe plus globale.

Les résultats indiqués par les pôles montrent que la prestation de conseils est généralement appréciée par les bénéficiaires et répond à leurs attentes.

La formation

Les comités techniques

Ce sont les instances opérationnelles qui ont pour rôle, notamment, de concevoir les programmes de formation au sein des pôles. Ces comités ont été mis en place dans 20 pôles et ont été réunis de 1 à 19 fois sur l'année mais la moyenne des rencontres se situe davantage entre 3 et 4. Pour 15 pôles, ces rencontres réunissent moins de 10 partenaires. Pour les 5 autres, le nombre varie de 11 à 16 partenaires.

Les participants sont généralement ceux qui font partie de l'instance de pilotage.

Le contenu de ces rencontres est assez similaire d'un pôle à l'autre. Il s'agit de :

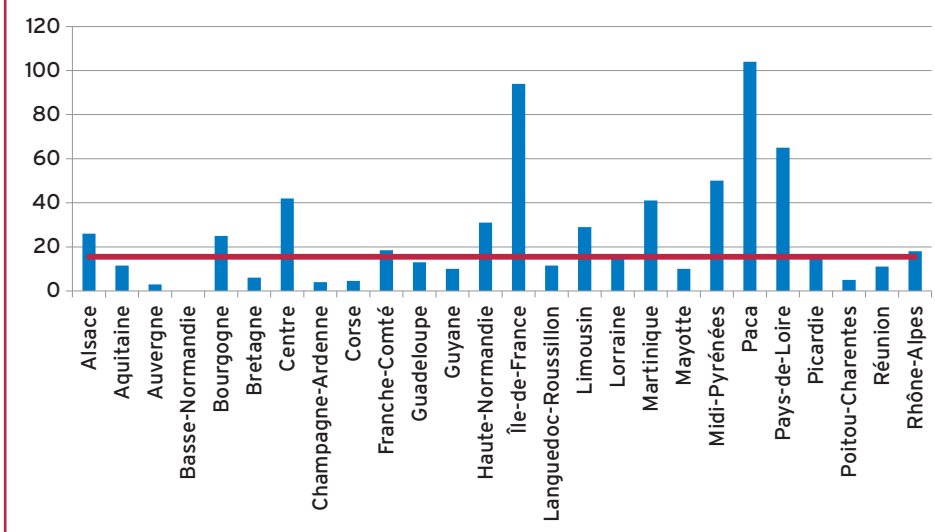
- préparer le programme de formation ;
- faire le bilan des activités réalisées ;
- travailler sur la constitution ou la mise à jour de la base de données des personnes ressources en formation ;
- élaborer des « référentiels » communs de formation ;
- travailler sur l'évaluation des formations.

Les journées de formations mises en place

En 2012, **275 sessions de formations** (contre 243 en 2011) ont été mises en place sur **665 journées** (contre 752 en 2011). **3 483 professionnels** ont été formés (contre 3 412 sur l'année 2011). La répartition de ces journées de formations est très inégale sur l'ensemble des régions puisque les valeurs sont comprises entre 0 et 104. La médiane observée est de 15,5 journées de formations (elle était de 18,5 en 2011).

Les formations ont mobilisé **353 formateurs**.

Nombre de journées de formation mises en place dans les pôles de compétences sur l'année 2012



Les formations « thématiques de santé »

58,5 journées de formations thématiques (contre 113 en 2011) ont été réalisées par 7 pôles de compétences (contre 5 en 2011) et 524 professionnels (contre 687 en 2011) ont été formés.

Ces formations représentent 8 % de l'ensemble des journées de formations (contre 15 % en 2011).

Les 4 thématiques les plus abordées en nombre de jours sont : les addictions qui représentent 60 % des formations thématiques, puis la précarité, le handicap et la sexualité. En 2011, les 2 principaux thèmes étaient la sexualité et les addictions.

Enfin, concernant le type de professionnels qui ont participé à ces formations thématiques, on retrouve principalement des professionnels du social (psychologues, travailleurs sociaux, animateurs, médiateurs, éducateurs, assistances sociales, conseillers), de l'éducation nationale (infirmières et médecins scolaires) et du champ associatif.

Les formations « méthodologiques »

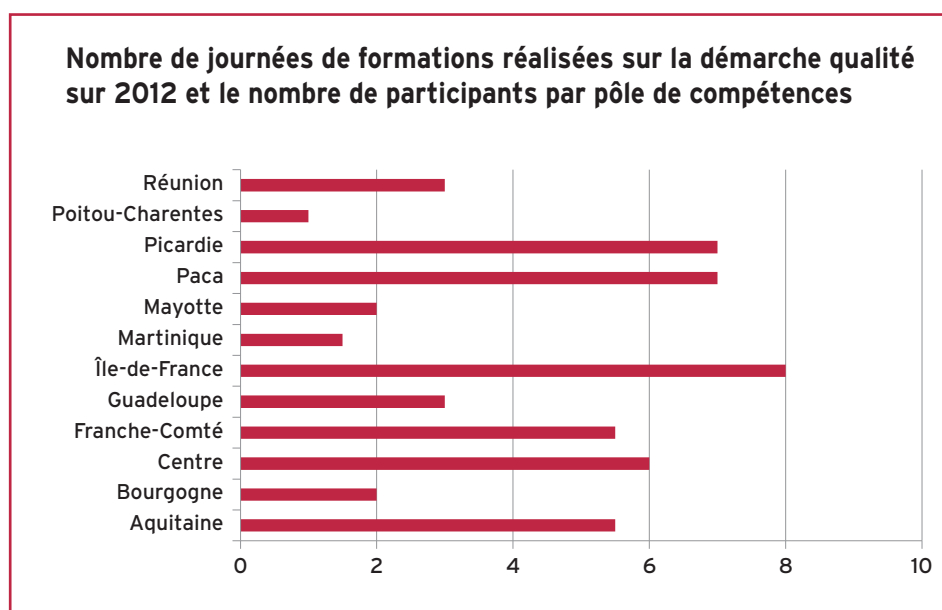
Thèmes	Nombre de participants	Nombre de journées
Sur l'élaboration de projets	2123	444
<i>Démarche et sensibilisation en éducation pour la santé</i>	403	109,5
<i>Outils d'intervention</i>	8	1
<i>Méthodologie de projets</i>	896	178
<i>Catégorisation des résultats et Preffi</i>	59	4,5
<i>Techniques d'animation</i>	387	76,5
<i>Evaluation</i>	77	23
<i>Démarche qualité</i>	293	51,5
Sur les critères de qualité	66	23
<i>Inégalités sociales de santé</i>	14	4
<i>Santé communautaire</i>	52	19
Développement de compétences	228	48
<i>Compétences psychosociales</i>	228	48
TOTAL	2 417	515

Ces journées de formations sont le noyau central puisqu'elles représentent 77 % de l'ensemble des journées.

Concernant les participants et comme noté en 2011, leur typologie est plus diversifiée que pour les formations thématiques. On retrouve les professionnels du social (assistantes sociales, formateurs, animateurs), de l'éducation (Éducation Nationale, chef d'établissement scolaire, CPE, enseignants, étudiants, instituts de formation, le rectorat), du champ associatif, de la santé (médecins du travail, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, ARS) et de la politique de la ville (missions locales, coordinateurs ASV, élus et techniciens, représentants CG et CR).

Quelques journées de formation dites « autres » ont été réalisées. Il s'agit de formations assez spécifiques sur l'initiation à l'épidémiologie par exemple, les pratiques professionnelles des médiateurs sociaux, le score EPICE.

S'agissant des **formations à la démarche qualité**, elles ont été investies par 12 pôles contre 10 en 2011. Le nombre de jours et de participants a augmenté passant respectivement de 40 à 51,5 jours et de 200 à 293 formés. Ainsi, malgré les difficultés de mise en œuvre évoquées par certains en 2011, on note tout de même une poursuite relativement encourageante du déploiement de cette démarche.



Les **techniques d'animation** sont des sujets de formation plébiscités. En 2011 déjà, ce thème était le troisième à accueillir le plus grand nombre de participants (11,6 %). En 2012, ces formations reçoivent 16 % du public qui participent aux formations « méthodologiques » et représentent environ 15 % des formations. À noter que la moitié des pôles a organisé des formations sur ce thème.

Le partenariat

Sur les 275 sessions de formations dispensées, 143 ont été co-construites (52 %) et 92 (33 %) co-animées avec les autres partenaires du pôle. La co-élaboration sur cet axe de travail est donc relativement partielle. Pour 7 pôles, la pratique de co-construction est bien acquise car toutes les formations ou presque le sont (de 86 % à 100 % des formations du pôle).

Pour 6 pôles, il n'y a eu aucune collaboration.

Les évaluations des journées de formations

16 pôles de compétences (contre 18 en 2011) ont mis en place une évaluation sur les journées de formations. Pour 9 pôles, l'évaluation a porté sur le niveau de satisfaction des participants qui s'est avérée positif.

Pour les autres pôles, il s'agit notamment du suivi de l'activité à savoir le nombre de personnes formées, leur profil. 1 pôle s'est intéressé à l'implication des partenaires.

Ingénierie de formation et collaboration avec les universités

Parmi l'ensemble des pôles, 8 (contre 10 en 2011) ont apporté un appui à un ou plusieurs programmes d'ingénierie de formation. Comme en 2011, deux pôles se sont fortement investis sur cette activité: le Limousin avec 3 projets et Paca avec 8 projets. Au total, 19 projets d'ingénierie de formation (contre 37 en 2011) ont été accompagnés et ont concerné les porteurs suivants:

- les professionnels de:
 - animation socio-culturelle: 2 projets,
 - éducation, social et médico-social: 3 projets,
 - santé: 1 projet;
- Éducation Nationale: 1 projet;
- CNFPT: 1 projet;
- les écoles de formation initiale:
 - IFSI: 4 projets,
 - aide-soignant: 1 projet,
 - auxiliaire de puériculture: 1 projet,
 - travailleurs sociaux: 1 projet,
 - institut de formation: 1 projet,
- associations: 3 projets.

En 2011, les structures accompagnées étaient plus hétérogènes puisqu'il y avait des mutuelles, une maison des adolescents et un nombre important de CLS/CCAS.

S'agissant de la collaboration avec les Universités, 11 pôles sont concernés (contre 17 en 2011). La collaboration se traduit de diverses manières:

- l'Université est un membre de l'instance de pilotage du pôle ou plus largement du pôle (siège dans un comité technique par exemple);
- l'Université a été sollicitée pour participer à la mise en place d'une action du pôle;
- le pôle a mis en place un atelier d'échanges de pratiques avec l'Université;
- le pôle a participé à l'élaboration d'une UE.

L'accompagnement à l'utilisation d'outils d'intervention en EPS/PS

Les outils d'interventions analysés par les pôles de compétence

24 pôles ont analysé **86 outils d'interventions** d'éducation et de prévention à la santé.

Organisation de journées de présentation d'outils d'intervention

20 pôles ont organisé 144 journées de présentation d'outils.

1785 personnes (contre 1924 en 2011) y ont assisté. Le public est assez hétérogène : Éducation Nationale (étudiants, lycéens, collégiens, infirmières scolaires, écoles primaires, le rectorat, l'inspection académique), collectivités territoriales, champ associatif, mutuelles, organismes de formations, structures médicales et socio-médicales dont certaines sont rattachées à la ville (CCAS, maisons de quartier, maisons locales, centres intercommunaux) et représentants d'institutions de santé (ARS, CAF).

Ces journées donnent l'occasion aux pôles d'aborder plusieurs thèmes. Les 4 plus récurrents sont :

- la santé sexuelle avec plus de 20 journées consacrées à ce thème ;
- les addictions avec 17 journées ;
- les compétences psychosociales avec 16 journées ;
- la nutrition avec 12 journées.

Les espaces d'échanges de pratiques

Les journées d'échanges de pratiques

21 pôles de compétences (contre 16 en 2011) ont organisé 146,5 journées d'échanges de pratiques sur des sujets spécifiques (contre 122 en 2011). L'intérêt de ces journées est de pouvoir échanger et mutualiser des savoirs et des compétences sur des sujets, outils ou méthodes avec l'ensemble des acteurs locaux. 13 pôles ont organisé de 1 à 4 journées. Pour les autres, il s'agit d'une dizaine de journées. Seul le pôle de Pays-de-Loire a organisé 50 journées. Cette activité est majeure pour ce pôle qui l'an passé en avait réalisé 44.

Concernant les thèmes abordés aux cours de ces journées, plus de 50 % des journées abordent des thématiques comme la santé mentale, les addictions, la nutrition, la vie affective et sexuelle... 12 % la méthodologie.

L'appui aux politiques régionales

L'appui aux ARS

14 pôles ont apporté un appui spécifique à leur ARS (contre 19 en 2011). Cette légère diminution s'explique sans doute par le fait qu'en 2011, les ARS devaient élaborer le Projet Régional de Santé, le schéma régional de prévention, le plan stratégique régional de santé et l'aide des pôles était sans doute plus nécessaire.

Pour 2012, l'aide a été d'une autre nature. Il ne s'agissait plus de participer à l'élaboration de plans mais surtout de contribuer à la réflexion de différents comités et/ou groupes de travail (CRSA, Comité Technique Régional, comités de pilotage divers...). Certains pôles ont été mandatés pour une mission spécifique (ex : aider à monter un appel à projets, à élaborer un CLS, à mettre en place et déployer un logiciel de cartographie, à rédiger des documents méthodologiques...).

La durée de l'intervention est très variable de quelques jours à plusieurs mois voire l'année.

En conclusion

L'année 2012 a permis à de nombreux pôles de compétences de conforter leur partenariat. De véritables liens de confiance se sont créés entre membres de la plateforme, ce qui a permis d'améliorer la collaboration aussi bien pour le fonctionnement du pôle que pour la réalisation des missions. Cela s'est notamment traduit par la co-construction et la co-animation des services à l'exemple de l'activité de formation.

Le fait que le pôle touche un public très hétérogène, quel que soit le service (formation, conseil en méthodologie de projet, accompagnement à la démarche qualité) est un autre atout important inhérent au mode de structuration des PRC.

Le volume d'activités réalisé par les PRC est resté relativement stable par rapport à 2011. La nature des prestations a sensiblement évolué: les formations ont été recentrées sur la méthode, l'accompagnement à la démarche qualité plus effectif, l'appui aux ARS davantage orienté sur des missions spécifiques.

Le déploiement du dispositif des pôles et le renforcement des missions est à soutenir; l'année 2012 témoignant de son intérêt dans le paysage sanitaire français.

